

Pontails et Brésis

Projet Terra Rural – Réunion publique n°3

« Soutenir et développer l'agriculture sur la commune de Pontails et Brésis »

- ✓ Retours enquête foncière
- ✓ Ressource en eau et enjeu de gestion





Réunions publiques

- ❑ 10 décembre 2021 « Avenir de l'agriculture sur Pontteils »
28 participants
- ❑ 18 mars 2022 – « Les outils de mise à disposition du foncier agricole »
23 participants



www.midilibre.fr/2022/03/28/le-devenir-de-lagriculture-passe-au-crible-10196361.php

Le devenir de l'agriculture passé au crible

CORRESPONDANT : 28/03/2022



Une réunion publique, sur le thème : devenir de l'agriculture à Ponteils s'est tenu le 18 mars. Une trentaine de personnes ont participé. Pierre de la Rue du Can, maire, a rappelé le cadre de l'enquête diligentée par le Syndicat Mixte d'Aménagement du Mont Lozère et la commune. Un état des lieux a été réalisé par la Chambre d'agriculture concernant les terres agricoles exploitées et celles non encore utilisées.

Il réaffirme sa volonté de "conforter l'existant et l'activité des exploitants déjà installés. Suite à la réunion publique du 10 décembre dernier, riche en échanges, une difficulté avait été pointée concernant les baux et la précarité des accords actuellement conclus entre propriétaires et exploitants."

Simon Tissot, conseiller foncier à la Safer, détaille les différents baux. Ils seront mis en ligne sur le site de la commune.

Un exploitant présent indique : "Le plus gros travail, c'est d'arriver à rassurer le bailleur potentiel. C'est important de savoir que les loyers sont encadrés." Il redoute le droit de préemption lié au bail rural et





Enquêtes exploitants et autres usagers

- 8 agriculteurs rencontrés sur leur lieu de productions (siège d'exploitation : commune de Pontails)
- 5 autres usagers - fauche des prés (Pontails et hors communes)

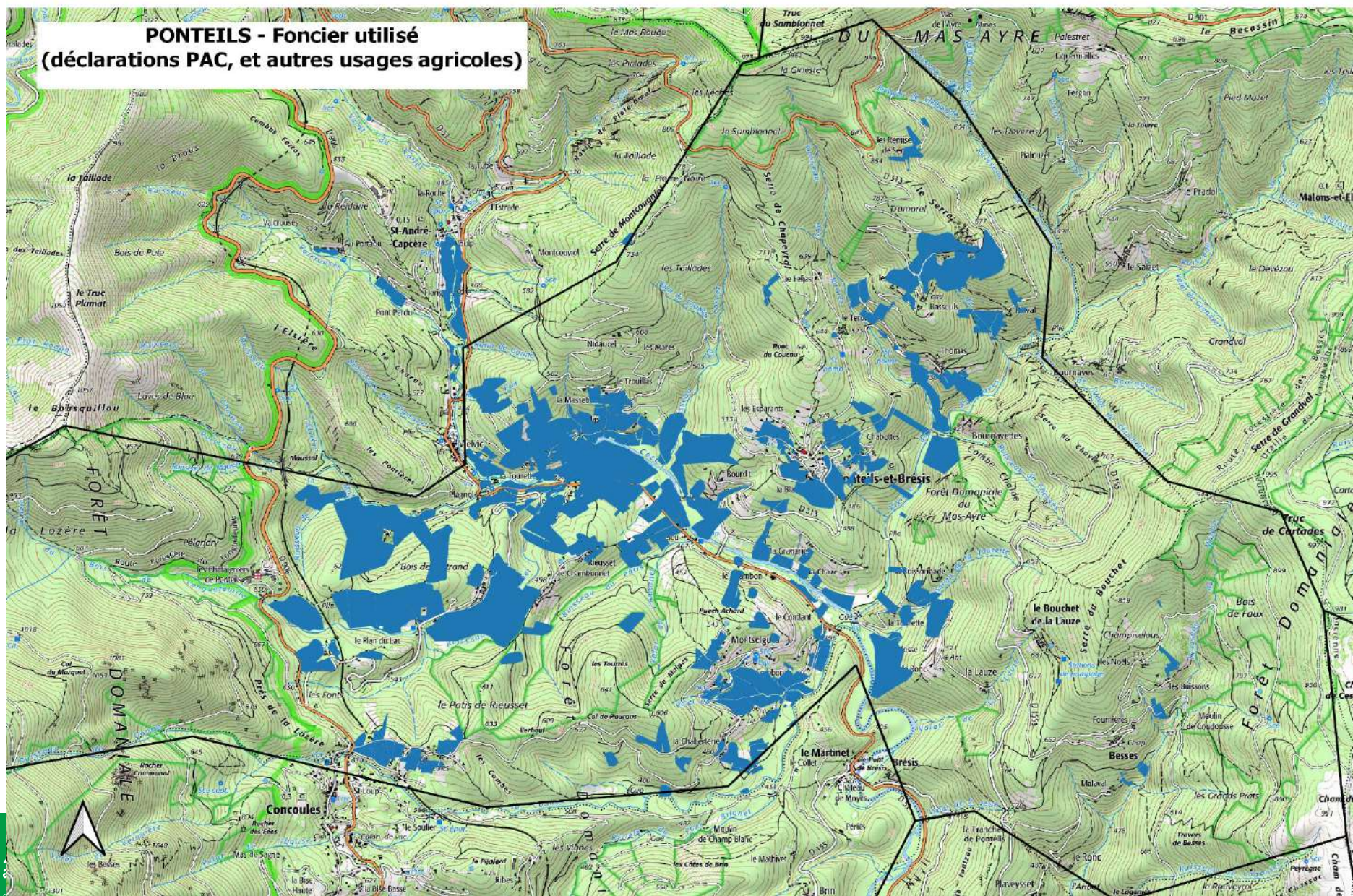


- Situation et évolutions des activités
- Besoins pour développer l'exploitation
- Attentes en terme d'animation foncière et d'implication de la municipalité
- **Cartographie des espaces valorisés**



Exploitants et autres usagers

**PONTEILS - Foncier utilisé
(déclarations PAC, et autres usages agricoles)**





Zones sélectionnées – enquêtes propriétaires privés (réunion de travail Janvier 2022)



Vente < 5 ans



Acquisition en cours
(Chambonnet)



Mises en ventes ?

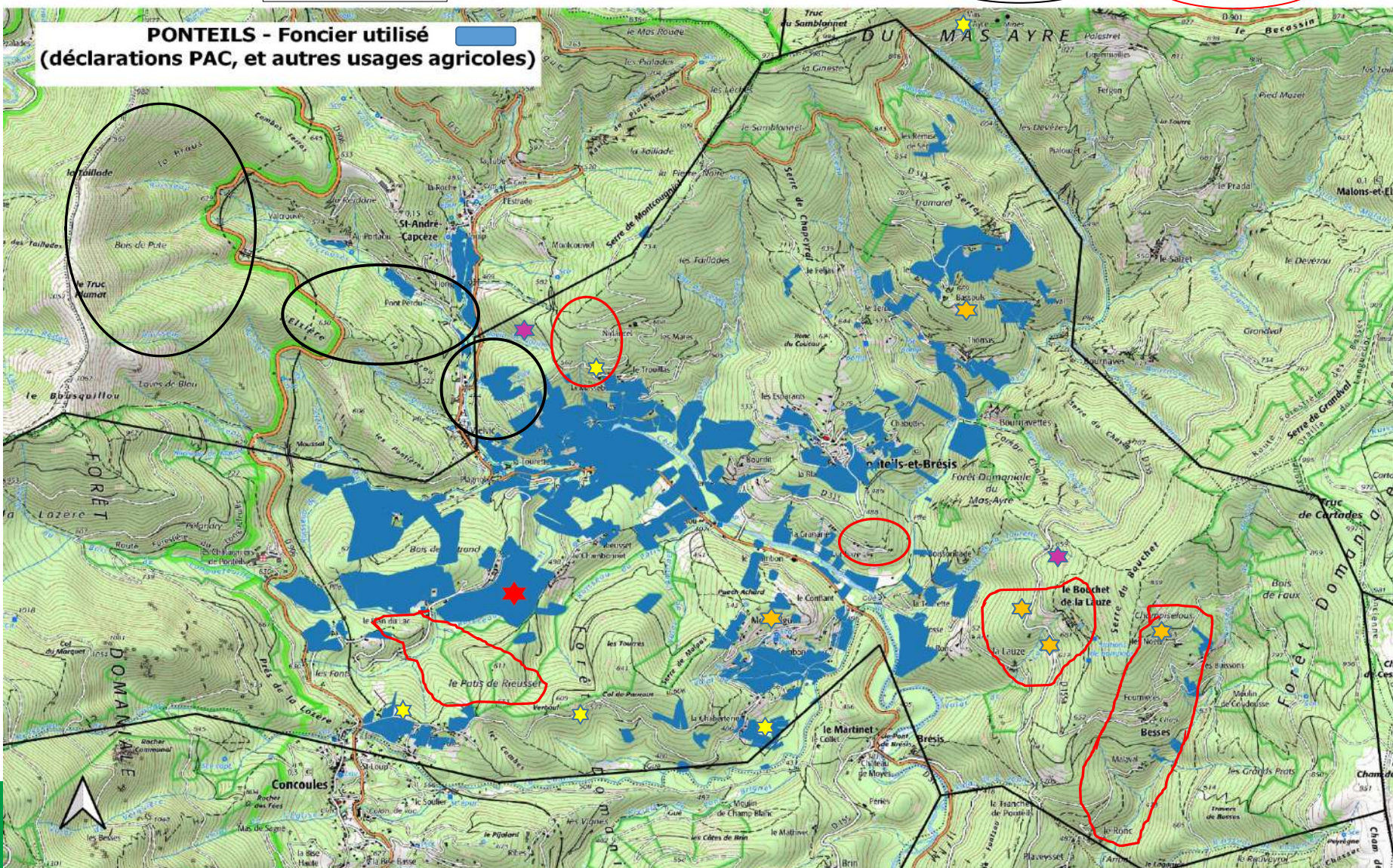


Favorables ?

Etude St André

Etude Ponteils

PONTEILS - Foncier utilisé
(déclarations PAC, et autres usages agricoles)



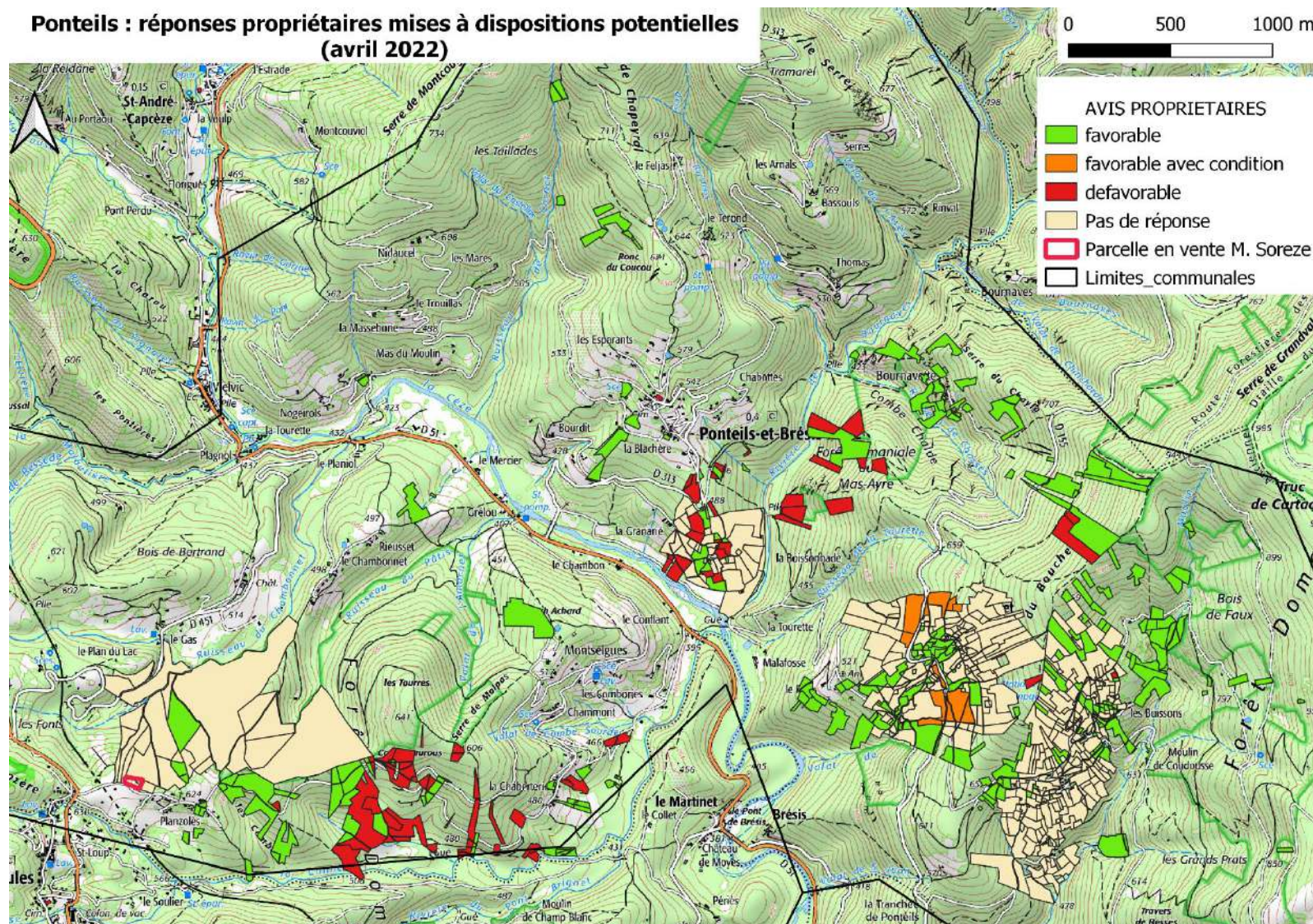
Réponses propriétaires privés

- ✓ Surface totale concernée : **178 ha**
- ✓ **4 sites** :
 - Besses (49,5 ha)
 - Bouchet de la Lauze (53,8 ha)
 - La Chaze (16,9 ha)
 - Le Patis de Rieusset (57,8 ha)
- ✓ **100 propriétaires** contactés
(courrier avec formulaire + info
réunion publique mars 2022)

- 
- ✓ 21 réponses (112 ha concernés)
 - ✓ 17 réponses favorables
(avec ou sans condition)
= **85,7 ha favorables**
 - ✓ Fort morcellement et
accès difficiles
 - ✓ Majorité bois et taillis

Réponses propriétaires privés

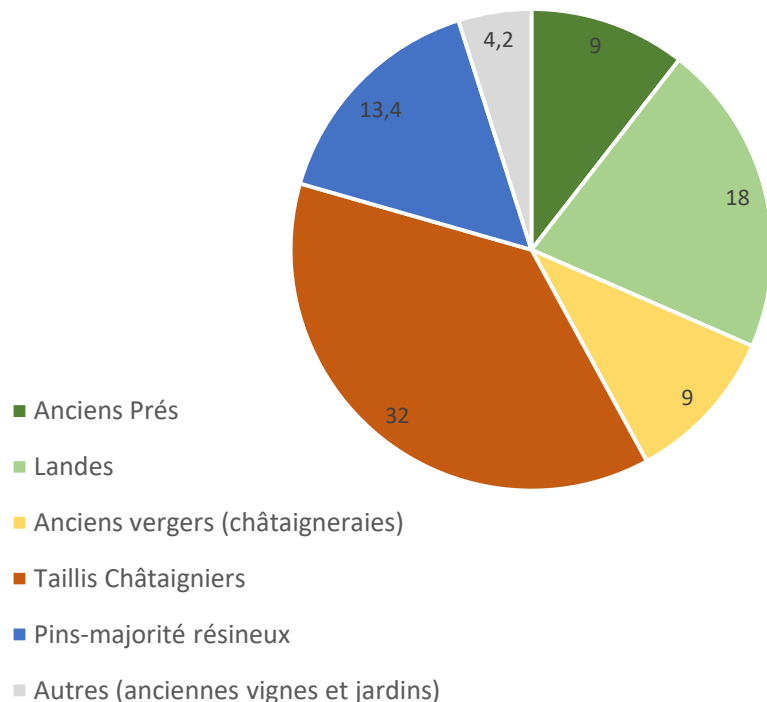
Pontails : réponses propriétaires mises à dispositions potentielles
(avril 2022)





Réponses propriétaires privés

Réponses favorables : type de couvert
(en ha, nature cadastrale)



Suites à donner :

- **sur Besses** : seulement si vente ou location d'1 propriété annexe
- **sur Montselgues** : exploitant voisin informé pour consolidation foncière (parcours Jeune Agriculteur en cours).
- **sur La Chaze** : quelques petites parcelles enclavées sur les hauteurs – voir besoins des voisins (! Les prés en contrebas sont déjà fauchés)
- **sur Le Patis de Rieusset** : contacts en cours / lien direct parcellaire fauché sur **Planzolles**, sur **Plan du Lac** et installation caprine à l'étude sur le **Chambonnet** (Jeunes agriculteurs)

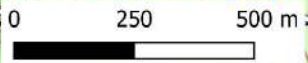
Etudes besoins Chambonnet

En parallèle de l'enquête foncière sur les 4 lieux non exploités, sollicitation des porteurs de projet acquéreurs positionnés sur l'achat de la **propriété Chambonnet** (propriété Di Rosa), pour complément pâturage.

- ✓ **Diagnostic J. A. en cours** : étude économique, extension bâtiment , cheptel : 30 chèvres, puis 60 pour 2 UTH.
- ✓ Productions : **fromages de chèvres + agrotourisme** (hébergement gîtes en place / camping à la ferme).
- ✓ Foncier en propriété : 6 ha de prés et 4 ha de bois (châtaigniers /résineux)
- ✓ Besoins parcours : **idéal 30 ha, rayon de 2 km** autour de la propriété, accessible à pied.

Carte : 1^{er} repérage – 130 ha = 25 propriétaires
dont 50,5 ha domaniale à approcher(Les Tourres, Col de Paurous)
dont 17,1 ha privé avec un premier accord verbal
couvert végétal = majorité taillis châtaigniers et forêt mélange pins-châtaignier / landes (secteur Planzolles et Plan du Lac).







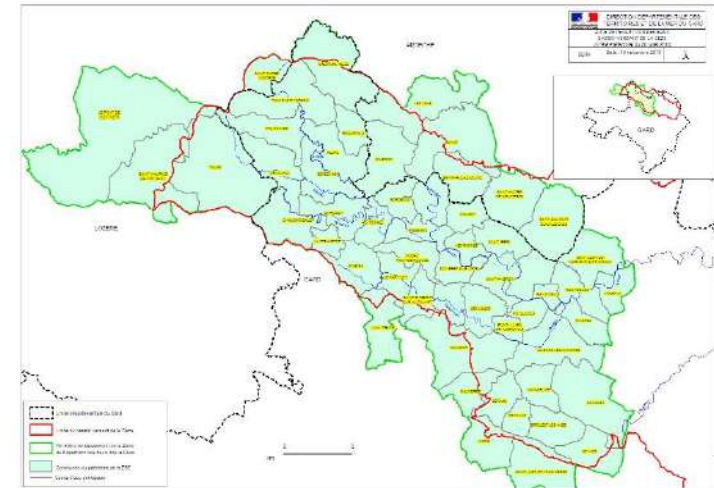
Suites à donner...

- ✓ Veille foncière : quels outils mobilisables au quotidien par la commune ?
- ✓ Garder le lien avec les propriétaires fonciers qui se sont manifestés.
- ✓ Accompagner les exploitants en place et en cours d'installation.
- ✓ Informations régulières des habitants (futurs réunions publiques ?)
- ✓ Adapter le réseau eau collectif pour des usages agricoles ?
- ✓



Contexte de la gestion de l'eau

- Cèze en ZRE (Zone de répartition des eaux) depuis 2010
= **secteur en déficit quantitatif**



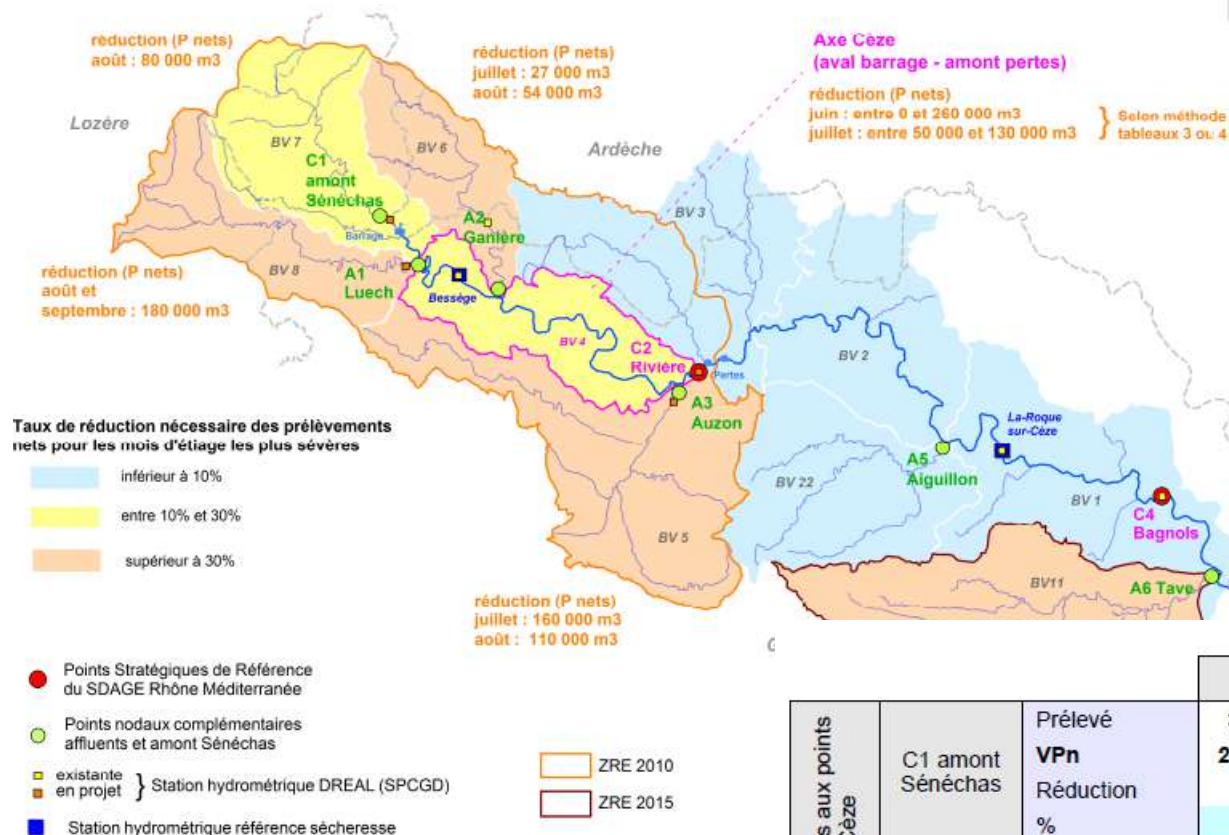
- Etude des volumes prélevables en 2013
 - Réduction des prélèvements net en août de 21 %



Contexte de la gestion de l'eau

Gestion quantitative des ressources en eaux superficielles du bassin versant de la Cèze

Ecart aux volumes prélevables nets (en gestion actuelle du barrage et avec les prélèvements actuels)



Prochaine révision des autorisations par la DDTM

		Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.
sous-bassins intermédiaires aux points nœuds pour l'axe Cèze	C1 amont Sènéchas	Prélevé	374 976	362 880	374 976	362 880
		VPn	2 062 368	933 120	294 624	544 320
		Réduction	0	0	80 352	0
	C2 Rivière (PSR SDAGE)	%	0%	0%	21%	0%
		Prélevé	235 861	717 330	404 744	232 979
		VPn C2	1 392 768	453 600	784 771	355 104
		Réduction	0	-263 730	0	0
	C4 Bagnols (PSR SDAGE)	%	0%	37%	0%	0%
		Prélevé	160 704	388 800	348 192	181 440
		VPn C4	6 776 352	1 969 920	1 740 960	2 280 960
		Réduction	0	0	0	0
		%	0%	0%	0%	0%



Contexte de la gestion de l'eau

PGRE de la Cèze

CONCERTER POUR MIEUX PARTAGER LA
RESSOURCE EN EAU



LE PGRE EN BREF

Le Plan de Gestion de la Ressource en Eau est une stratégie de gestion équilibrée de la ressource ainsi qu'un plan d'actions concrètes (travaux, gouvernance locale de l'eau...). Les acteurs de l'eau sont mis face à leurs responsabilités et sont impliqués dans son élaboration. La réussite de cette démarche dépend donc du niveau d'engagement des acteurs.

QUI PORTE LA DÉMARCHE ?

Il s'agit d'une concertation volontaire du Syndicat Mixte ABCèze, qui souhaitait renforcer l'implication des usagers dans la gestion du bassin. Cette concertation n'était ni obligatoire ni cadrée d'un point de vue réglementaire. ABCèze a été accompagné par Lisode dans l'animation de la démarche.

QUI A PARTICIPÉ ?

En dehors de l'animateur, du technicien et du président d'ABCèze, 57 acteurs locaux ont participé à cette concertation (10 ateliers au total). Ces participants représentaient une diversité d'intérêts, illustrée dans le graphique ci-contre.

Intérêts représentés



5 GRANDS AXES DU PGRE

- ✓ Améliorer la connaissance des débits et des prélèvements
- ✓ Réaliser des économies d'eau
- ✓ Stockage ou substitution aux prélèvements, quand c'est nécessaire
- ✓ Solidarité entre usagers.
- ✓ Prioriser l'accompagnement des usagers.

- PGRE (Plan de Gestion de la ressource en eau) établi par AB Cèze et approuvé en 2018

Mois d'août	Situation actuelle	Objectifs fixés par le préfet (2015)	Objectifs étapes (PGRE)
Débit naturel de la rivière (l/s)		360*	
Prélèvement en eau par usagers (l/s)	140	110	110
Eau disponible après prélèvement (l/s)	220	250	250

Cèze Amont





Contexte de la gestion de l'eau

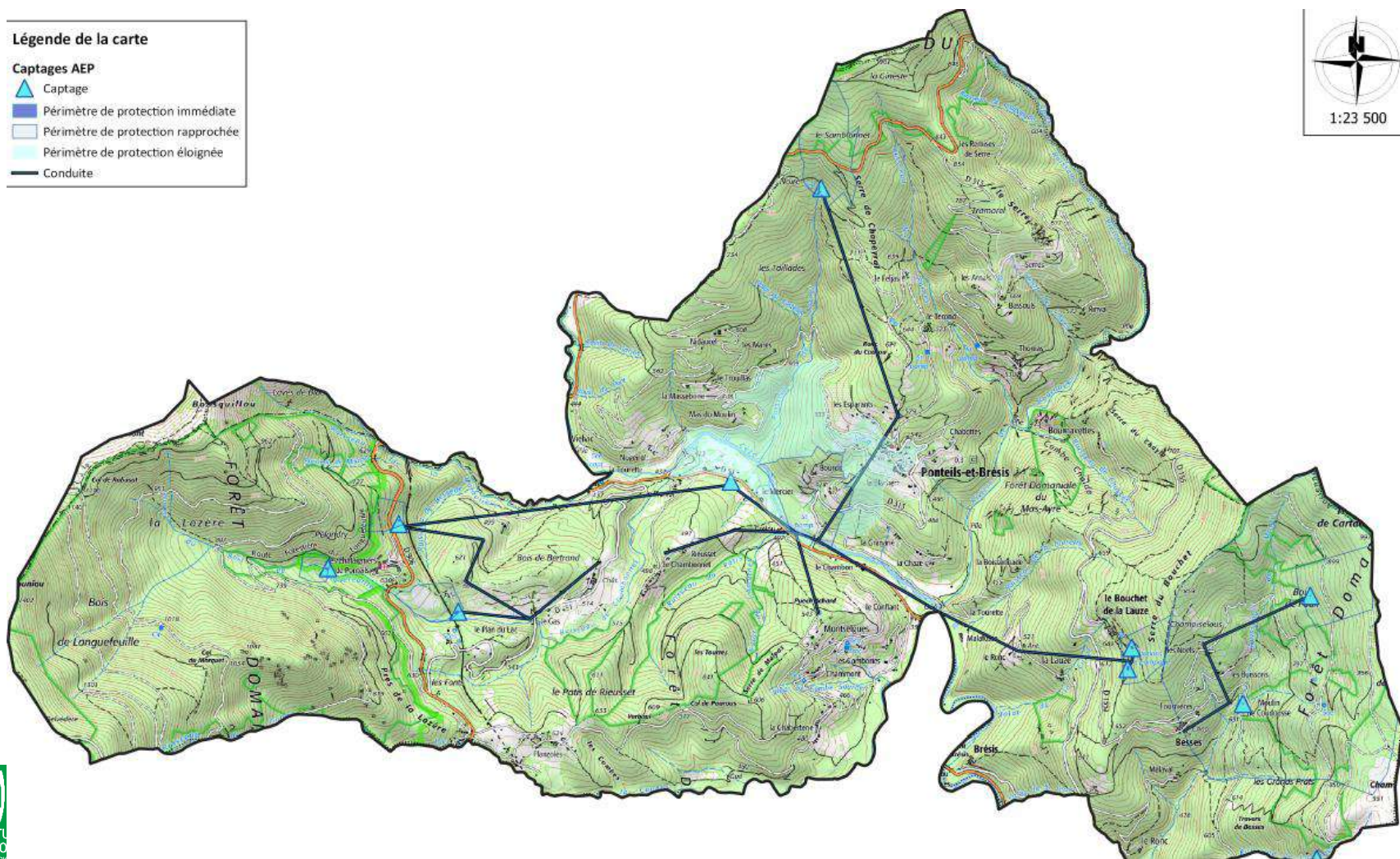
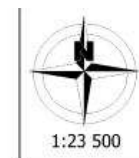
- **Sècheresses estivales récurrentes** : sur les 6 dernières années seulement 2 années sans restrictions sècheresse
- En 2022, passage en crise de la Cèze amont le 3 août = interdiction d'arroser sauf dérogations individuelles
- En 2017, passage en crise de la Cèze amont le 27 septembre

→ **Nécessité de stocker pour sécuriser la ressource**



Les captages communaux

- Nombreux prélèvements desservant l'ensemble du territoire de la commune maillés entre eux





Les captages communaux

Secteur	Type	Débit (m3/h)	Volume journalier (m3)	Volume annuel (m3)	Volume Consommé 2021	Observations
Chambonnet	Captage ravin de Longuefeuille Le Gas	5	10	3 650		Réservoir 100 m3 Captage pratiquement plus utilisé
Bouchet de la Lauze	Sources du bouchet de la Lauze		(49 en 2008)		2 611	Hydrogéologue Réservoir 50 m3
Besse	Source de l'hivernette				1 039	Hydrogéologue Aucun débit, faible en été
Le Mercier	Forage de l'Oultre	15	35		2 774	(Total annuel potentiel 12 775 m3 ??)
Pélandry	Bois de Bertrand	5	120	3 000	3 122	
La pierre noire	Cournet	1,53	38		5 802	(Total annuel potentiel 13 400 m3 ??)



Les besoins en eau des cultures

Pour 1 hectare

Cultures	Profondeur Racinaire		Année moyenne besoins théoriques (en m3)
	Caractéristique	Profondeur	
Prairie temporaire (Luzerne)	/	60-100 cm	4300
Pommes de terre précoce	/	40-60 cm	1050
Pommes de terre tardive	/	40-60 cm	3200
Pommier	/	100-120 cm	4116
Pommer (Sol nu)	/	100-120 cm	3578
Maraichage	Sucession d'espèces		3700
Melon		10-40 cm	3000
Poirier		100/300 cm	4116
Prunier		100/300 cm	4116
Olivier		50/200 cm	1100
Chataigner		100/400 cm	2000



La nécessité de stocker

- Obligation de stocker les besoins en eau d'**août et septembre** des cultures envisagées
- Obligation de stocker les besoins en eau du 15 juin au 30 septembre des cultures si la surface du bassin est supérieure à 1 000 m² (cumul si plusieurs bassins)
- Volume du stockage à adapter en fonction des surfaces à irriguer et des volumes journaliers disponibles : au cas par cas
Ex : Chambonnet seulement 10 m³/j, si 5 000 m² maraichage besoins au pic de 40 m³/j
- Privilégier un site en hauteur (pression naturelle)
- Privilégier une alimentation en eau brute non traitée



Les différents types de stockages



Citerne souple 250 m³



Bassin 5 600 m³ bâché



(diam. 10,56 m * H 4,42 m)

Citerne 368 m³





Le coût des stockages

Types ouvrage	Volume m ³	Coût (€/m ³)
retenues collinaires (digue)	10 000 à 60 000	5 à 7 €
bassins par décaissement et étanchéité artificielle	200 à 8 000	18 à 20 €
citernes hors sol	20 à 600	25 à 60 €
citernes souples	5 à 500	30 à 80 €
bassins maçonnés	10 à 200	200 à 500 €



Les financements

Jusqu'en 2021 (2022)

--- le PDR (Programme de développement Rural) LR

Mesure 433 stockage individuel ou collectif

Seuls les exploitants agricoles ou les groupements d'agriculteurs sont éligibles pour les projets individuels (collectivités éligibles pour les projets collectifs)

Taux d'aide : 50 % (40 % + 10 % montagne)

Ne pas se situer sur une masse d'eau en état écologique moins que bon

Le futur programme 2023-2027

--- le PSN (Plan Stratégique National de la PAC) : document unique co-construit par l'Etat et les Régions

Document de mise en œuvre Régional à venir

Mesure ??

Taux d'aide : ??

Ne pas se situer sur une masse d'eau en état écologique moins que bon (carte revue)



Conclusion sur la ressource

Un contexte réglementaire et climatique à prendre en compte

Des potentialités en terme de ressource en eau

Des stockages à étudier en fonction des besoins (surfaces et cultures)